



SITE NATURA 2000 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES,
CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET



Secteur Calanques et Archipel de Riou

MILIEU TERRESTRE DES CALANQUES ENJEUX DE CONSERVATION

Problématique 3 **Préservation des milieux rocheux**

GENERALITES

Les habitats concernés

- Enjeux prioritaires* : 8130-23 Éboulis calcaires de Provence (pour les zones traversées)
8210-1 Falaises calcaires exposées (pour les zones sensibles à l'escalade)
- Enjeux moyens* : 8130-23 Éboulis calcaires de Provence (pour les zones en bon état de conservation)
Lapiez (plateforme calcaire)
8210-1 Falaises calcaires exposées (pour les zones à potentiel élevé d'accueil des chiroptères)
- Enjeux faibles* : 8210-13 Ensembles rocheux dolomitiques
- Enjeux nuls* : 8210-26 Falaises humides à Polypodes
8210-10 Falaises fraîches exposées au nord

Localisations et contexte

Il s'agit des falaises, des éboulis et de leurs accès qui sont répartis sur tout le massif des Calanques. Un recensement des sites d'escalade accompagné d'une cartographie des voies d'accès a été effectué au GIP des Calanques. Cette étude a permis d'établir une hiérarchisation des sites en fonction de leur état de conservation. Les principales zones sont : Marseilleveyre, les Goudes, la Melette, Sormiou, Morgiou, Luminy et la Gardiole.

En parallèle, la FFME a eu l'initiative, en collaboration avec des botanistes, de réaliser un premier dossier proposant des actions à entreprendre pour sauvegarder le site des falaises du Renard à Morgiou.

Les acteurs concernés

- Usagers : grimpeurs, randonneurs
- Associations de protection de la nature
- Propriétaires privés et Collectivités
- Gestionnaires de sites
- Scientifiques

ORIGINES DES DEGRADATIONS DES HABITATS

-> Facteurs de dégradation liés à la pratique de l'escalade

- Multiplication des sentiers d'accès aux sites d'escalade : piétinement et destruction de la flore des éboulis et des pieds de falaise.
- Passage de voies d'escalade par des secteurs sensibles : dérangement d'espèces de chiroptères ou d'oiseaux pouvant compromettre leur reproduction.

-> Facteurs de dégradation liés à la pratique de la randonnée

- Sentiers de randonnée insuffisamment balisés empruntant les éboulis ou incitant à les emprunter : destruction de l'habitat et de la flore des éboulis.

-> Facteurs de dégradation liés aux aménagements

- Passage des voies de circulation (DFCI, Secours) coupant un éboulis et freinant sa dynamique (murets).

OBJECTIFS DE GESTION

- Obj. 1 - Maintien et limitation des impacts sur les éboulis et les pieds de falaises
- Obj. 2 - Limiter le dérangement des espèces sensibles et leur assurer des zones de tranquillité

PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

Obj.1 - Maintien et limitation des impacts sur les éboulis et les pieds de falaises

Mesure 1.1 - Améliorer les accès aux voies d'escalades

But : limiter la dégradation des accès aux voies d'escalade qui peuvent passer par des éboulis et pieds de falaise. Il faut dans un premier temps inventorier ces accès, les cartographier et les classer par niveau d'intervention (niveau de dispersion et état de dégradation). Puis améliorer ces accès par des balisages en évitant les éboulis et stations de plantes à protéger, fermer les sentes en surnombre et fermer les voies d'escalade peu fréquentées dont l'accès impacte obligatoirement un ébouli ou une station de plantes à protéger.

Mesure 1.2 - Préservation des éboulis

But : limiter ou canaliser la fréquentation des éboulis : améliorer le balisage pour limiter les divagations hors des sentiers, limiter le nombre de sentiers par des fermetures mécaniques (barrières), faciliter l'emprunt des rives des éboulis et éviter les sentiers orientés dans les sens de la pente des éboulis, création de murets de soutènement ou de barrières en bois, proposer des solutions pour le passage des voies de circulation.

Protéger les éboulis en mauvais état de conservation par leur mise en défend et restauration par semis ou plantation.

Obj.2 - Limiter le dérangement des espèces sensibles et leur assurer des zones de tranquillités

Mesure 2.1 - Encadrer l'activité d'escalade

But : limiter l'activité d'escalade sur les falaises sensibles à présence avérée de chiroptères ou d'avi-faune remarquable : éviter la création de nouvelles voies, grouper les départs de voies, déséquiper les zones trop sensibles au profit de secteurs peu sensibles pouvant accueillir de nouvelles voies ; protection partielle spatiale ou temporelle de falaises ou sections de falaises, protection complète de falaises ou sections de falaises.

Mesure 2.2- Sensibilisation des acteurs et des usagers

But : accompagner les mesures précédentes d'une information au public sur l'importance et la vulnérabilité physique et biologique des éboulis (présence de *Gouffeia*) ainsi que sur l'importance et la vulnérabilité des espèces animales et végétales des falaises.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Thème	Définition de la mesure	Catégorie d'étude
État de conservation des habitats	Détermination des falaises à forts enjeu (zoner les falaises, non équipées par l'escalade, à potentiel élevé pour les chiroptères)	Étude
Répartition des populations d'espèces	Suivi des populations déjà localisées d'espèces animales d'intérêt patrimonial	Expérimentation à mettre en place
	Nouvelles prospections, dans les secteurs favorables, des populations d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire ou patrimonial	Étude
	Approfondir les connaissances sur les effectifs, les caractéristiques morphologiques et génétiques, les tendances évolutives des espèces animales et notamment des reptiles	Recherche
	<u>Herbe à Gouffé</u> : poursuivre les études sur sa biologie (bilan de la reproduction, mode de dissémination), son écologie (caractérisation de son habitat, dynamique spatio-temporelle) et la génétique des populations	Recherche
	<u>Herbe à Gouffé</u> : suivi pluriannuel	Protocole de suivi à définir